

1392. Le tableau suivant donne les divorces par provinces et par sexes :—

PROVINCES.	Mascu- lins.	Féminins.	Total.
Ontario	23	14	37
Québec	7	7	14
Nouvelle-Ecosse	35	36	71
Nouveau-Brunswick	31	27	58
Colombie anglaise	21	8	29
Manitoba	1	..	1
Territoires du Nord-Ouest	1	..	1
Total	119	92	211

Les pétitionnaires masculins sont en plus grand nombre dans l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Colombie anglaise. Dans la Nouvelle-Ecosse, le nombre d'épouses pétitionnaires est plus grand d'un que les maris, et dans Québec les pétitionnaires sont en même nombre dans les deux sexes.

1393. La grande proportion des divorces accordés par le parlement fédéral et par les différentes cours de divorces provinciales, l'a été pour adultère.

1394. Voici un état montrant le nombre de divorces accordés dans chacun des pays ci-après mentionnés :—

PAYS.	Année.	Nombre de divorces.
Autriche	1889	820
Bavière	1891	308
Wurtemberg	1892	153
Belgique	1893	497
Allemagne	1891	6,777
Grèce	1893	103
Pays Bas	1892	354
Norvège	1893	82
Suède	1892	316
Suisse	1892	881
Royaume-Uni	1893	236
Victoria	1891	99
Nouvelles-Galles du Sud	1891	50
Queensland	1891	5
Australie du Sud	1891	5
Australie Occidentale	1891	4
Tasmanie	1891	3
Nouvelle-Zélande	1891	20
Australasie		186

Aux Etats-Unis, le commissaire du travail a publié un rapport sur le mariage et le divorce pour les années comprises entre 1867 et 1886.